RESSOURCES ET PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES DE KFL ET A

Service de lutte contre les dépendances et de santé mentale (AMHS)

Services à la famille et à l'enfance de FL et A

Bureau de santé de KFL et A

Centres de santé communautaire de Kingston (CSCK)

Kingston Frontenac Anti-violence Coordinating Committee (KFACC)

La maison Interval de Kingston

Services de police de Kingston

L&A Interval House

Centre Maltby

One Roof – Carrefour bien-être pour les jeunes de Kingston

Police provinciale de l'Ontario

Université Queen's – Student Wellness Services (services de bien-être des étudiants)

Resolve – services-conseils Canada et services communautaires

Sexual Assault Centre of Kingston (SACK)

Collège St. Lawrence – centre de santé du campus

Services aux victimes (Kingston et Napanee)

Programme d'aide aux victimes et aux témoins

Réseau ontarien des centres de traitement en cas d'agression sexuelle ou de violence familial e -

ligne de crise (Navigation Line) :

1-855-NAV-SADV (1-855-628-7238)

Ontario Network of Sexual Assault/ Domestic Violence Treatment Centres

VOUS N'ÊTES PAS SEUL(E)

Sachez-le : ce qui est arrivé n'est pas de votre faute.

Peu importe ce que vous avez fait (ou n'avez pas fait), aucune personne ne mérite d'être agressée ou maltraitée. La personne qui a causé le mal est la seule responsable de ses actions.

Il y a des gens qui se soucient de vous et qui veulent vous aider à guérir.

Que vous choisissiez de vous confier à un(e) proche, à un(e) adulte de confiance ou à un(e) professionnel(le), il y a de l'aide pour vous.

Quand vous serez prêt(e), nous serons là.

Le CSSK est situé sur les terres et les eaux ancestrales des Anichinabés et des Haudenosaunee. Il dessert une zone géographique élargie qui englobe de nombreuses communautés autochtones.

Kingston Health Sciences Centre

Centre des sciences de la santé de Kingston

Hôpital Hotel Dieu Hospital

KGH Hôpital Général de Kingston General Hospital

76 rue Stuart, Kingston,
ON, Canada K7L 2V7

Tel: 613.549.6666
Clinique poste 2837 | Bureau poste 4880

SADVProgram@KingstonHSC.ca | www.KingstonHSC.ca

août. 2025

Kingston Health Sciences Centre

Centre des sciences de la santé de Kingston

Programme à l'intention des victimes d'agressions sexuelles et de violence familiale (ASVF)

Soins confidentiels, soutien et ressources

AGRESSION SEXUELLE

On entend par agression sexuelle toute forme de geste à caractère sexuel (baiser, agrippement, caresses, harcèlement sexuel ou rapport sexuel avec ou sans pénétration, entre autres) imposé de force sur une personne qui n'y a pas consenti.

Le consentement est une entente claire et volontaire entre des personnes qui choisissent de se livrer à une activité sexuelle. On peut le retirer en tout temps, même si l'activité sexuelle est déjà commencée. Si une personne est intoxiquée par de l'alcool, des drogues ou des médicaments, elle ne peut pas légalement donner son consentement.

Toute activité sexuelle pratiquée sans consentement est une agression sexuelle et est considérée comme un crime.

N'importe qui peut être victime d'agression sexuelle, peu importe son identité de genre, son âge et sa relation avec la personne qui lui a fait du mal. Dans plus de la moitié des cas, la personne qui a commis l'agression est connue du survivant ou de la survivante.

VIOLENCE FAMILIALE

La violence familiale – ou violence conjugale – se produit quand l'un des partenaires exerce un pouvoir et un contrôle sur l'autre dans une relation. Sa fréquence et son intensité ont tendance à augmenter avec le temps.

Il s'agit d'un crime qui peut se manifester sous différentes formes :

- violence physique;
- violence émotionnelle ou psychologique;
- violence sexuelle;
- menaces verbales;
- contrôle financier;
- manipulation spirituelle ou culturelle.

Plus de la moitié des cas de violence familiale signalés à la police impliquent des partenaires intimes. La violence physique est le type d'agression le plus souvent signalé.

Tout le monde mérite de se sentir en sécurité dans une relation, et ce, à tout âge

SOINS MÉDICAUX OFFERTS

Notre équipe offre des soins confidentiels tenant compte des traumatismes subis, par exemple :

- intervention en cas de crise et soutien émotionnel;
- test de grossesse et contraception d'urgence;
- détection de la drogue du viol;
- dépistage d'infections transmissibles sexuellement (ITS) et traitement au besoin;
- dépistage du VIH et prophylaxie post-exposition (PPE);
- documentation (y compris des photos) et traitement des blessures;
- collecte de preuves médico-légales (trousse médico-légale en cas d'agression sexuelle);
- rendez-vous de suivi à la clinique.

À vous de choisir!

Nous vous expliquerons les options qui s'offrent à vous pour que vous puissiez choisir ce qui vous convient le mieux

SERVICES DE COUNSELING OFFERTS

Notre équipe peut aussi offrir les services suivants ou vous y adresser :

- services de counseling post-traumatique spécialisés;
- évaluation des risques et planification de la sécurité;
- orientation vers d'autres professionnels de la santé et des ressources communautaires;
- options et soutien pour signaler l'incident à la police (si et quand vous le voulez).

QUAND ET OÙ OBTENIR DES SOINS DU PROGRAMME ASVF

Jeunes et adultes (14 ans ou plus)

Soins actifs (dans les 12 jours suivant l'incident)

- Allez au service des urgences le plus proche pour obtenir des soins médicaux.
- Demandez à voir l'équipe ASVF de garde.
- Vous pouvez venir seul(e). Il n'est pas nécessaire de vous faire accompagner par un parent, un tuteur ou une tutrice, mais il pourrait être bon d'avoir une personne de soutien avec vous.

Soins non actifs (13 jours ou plus après l'incident)

- Appelez la clinique ASVF pour prendre un rendez-vous. Nous acceptons les demandes de services de l'extérieur, mais elles ne sont pas nécessaires.

Enfants et jeunes (moins de 14 ans)

Soins actifs (dans les 72 heures suivant l'incident)

- Allez au service des urgences le plus proche pour obtenir des soins médicaux.
- Demandez à voir l'équipe ASVF de garde.

Soins non actifs (après 72 heures)

- Appelez la clinique ASVF pour prendre un rendez-vous.

Parents, tuteurs et professionnels de la santé

Si un(e) enfant ou un(e) jeune divulgue avoir été victime de contact sexuel ou si vous soupçonnez qu'il ou elle a subi une agression sexuelle, mais que la date ou l'heure sont inconnues :

- appelez directement l'équipe ASVF pour obtenir des conseils, en composant le numéro du standard du CSSK, soit le 613 549 6666, poste 0.